

Communiqué sur l'accès à des services spécifiques

- Utilisation du Service 3-2-1

Le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles invite les producteurs à utiliser le Service **3-2-1** en **composant le 321 puis ok** à partir du **réseau orange** afin d'obtenir des conseils sur les bonnes pratiques agricoles.

- Accès aux micro-vidéos

Il exhorte les responsables des organisations professionnelles agricoles à prendre attache avec les techniciens des services déconcentrés du Ministère en charge de l'agriculture pour entrer en possession des micro-vidéos de vulgarisation et de conseil agricoles. Ils pourront également télécharger sur le site web du ministère (www.agriculture.bf) ces micro-vidéos sur les itinéraires techniques de production agricole et des conseils de production agricole au profit de leurs membres.

Ceci est un message du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles.